**Cours : Le Structuralisme Européen, La théorie de Martinet**

**1. Le fonctionnalisme chez Martinet**

Le fonctionnalisme est l’un des grands courants linguistiques, son centre d’intérêt porte sur la phonologie générale et descriptive. En effet, d’une analyse des éléments phoniques, on dégage une méthode ou une procédure qu’on peut généraliser aux autres niveaux morphologique, syntaxique, lexicologique. Ce courant s’inscrit dans la tradition saussurienne. Les unités n'ont de valeur linguistique que par rapport à leurs possibilités d'opposition ou de combinaison.

Le fonctionnalisme est fondé par André Martinet avec la publication de son ouvrage *Eléments de Linguistique Générale* en 1960. Comme tous les autres linguistes du CLP, Martinet s’intéresse à la fonction de la langue, la communication.

Le fonctionnalisme décrit les choix que la langue laisse au locuteur, sur lesquels on se base dans les analyses afin de repérer les éléments pertinents dans l’énoncé lors d’une communication linguistique.

**2. La double articulation**

Selon Martinet, la langue est « un instrument de communication doublement articulé, et c’est une « manifestation vocale » et que ces choix se situent à deux niveaux, c’est la théorie de la double articulation.

L’ordre de notre langage fait que l’énoncé s’articule sur deux plans. Autrement dit, nos énoncés sont « des séquences continues de sons ou de lettres qu’on peut analyser en deux unités minimales :

* Au premier niveau, c’est la 1ère articulation. L’énoncé s’articule en unités douées de sens dont la plus petite, c’est le *monème*.
* Au second niveau, c’est la 2ème articulation. Le monème s’articule en segments distinctifs minimaux dépourvus de sens, ce sont les *phonèmes*.

**a- La première articulation :**

**Mot / Monème**

Le monème peut coïncider à un mot et le mot peut comprendre deux ou plusieurs monèmes.

**Exp**.

* *Classe* : 1 mot = 1 monème
* *Classement*: 1 mot = 2 monème Class(e) / ment = le radical (la racine) + suffixe de nominalisation
* *Classements*: 1 mot = 3 monème Class(e) / ment / s = le radical (la racine) + suffixe de nominalisation + la marque du pluriel

**Les deux grandes catégories de monèmes**

**1-les lexèmes (ou monèmes lexicaux)**

 Ils constituent des mots à contenu sémantique, leur classe est ouverte : inventaire illimité on peut, sans déstabiliser le système, y introduire de nouveaux mots : ce sont les noms, les verbes, les adjectifs qualificatifs et les adverbes. Mais aussi : un radical, un affixe (préfixe, suffixe).

**2-Les morphèmes (ou monèmes grammaticaux ou grammèmes)**

Ils ne véhiculent pas un contenu référentiel aussi précis que les lexèmes : les articles, les pronoms, les adjectifs possessifs, démonstratifs, indéfinis …. Les prépositions, les conjonctions. les désinences verbales (marques de la conjugaison..)

**b-La deuxième articulation :**

La seconde articulation ne concerne que le plan de l’expression. Les formes phoniques, qui représentent la deuxième articulation, se décomposent elles-mêmes en une succession d’unités distinctives appelées phonèmes qui sont en nombre restreint (une trentaine par langue, c’est au nombre de 36 dans la langue française) et satisfont à la tendance au moindre effort.